

# **Compte rendu du Conseil Municipal**

## **Séance du LUNDI 13 DECEMBRE 2021 à 18h30**

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire.

**Étaient présents :** B.SANCHEZ – M.A ALTIER, P.MARSEILLES, J.LEBEGUE, F.BALBI, G.MARCHAND, J.F TRAMIER, T.SABATIER, C.ROS, P.CHARLES, N.GILLET, M.CASTELLAS, D.CORNILLON, Y.TRUC, A.MARCHAND, D.BLANC, S.LLORET et D.MAUCCI.

**Procurations :** J.BERNARD à B.SANCHEZ – B.ROMANINI à M.A ALTIER – V.VICENTE à N.GILLET et N.AIME à C.PEYRON.

**Absents excusés :** M.LOPEZ – B.RIGGIO – A.GARCIA – C.ASTIER.

### **1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. CHARLES Patrice se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

23 votes pour.

### **2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

23 votes pour.

### **3/ACQUISITION IMMOBILIERE DU BIEN CADASTRÉ SECTION I N°1539 APPARTENANT A LA SCI NI-CO IMMOBILIER**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité pour acquérir le bien cadastré section I n°1539 au prix de 250 800€ et le matériel qui s'y rapporte au prix de 19 200€.

23 votes pour.

### **4/DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité de la décision modificative n°3 du budget d'assainissement.

23 votes pour.

### **5/DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité de la décision modificative n°3 du budget de la Commune.

22 votes pour.

1 abstention (D.MAUCCI).

**6/CONVENTION DE GESTION LIEE AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES SOUSCRIT PAR LE CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour la souscription du contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de Vaucluse et attribué au groupement SOFAXIS / CNP ASSURANCES.

23 votes pour.

**7/ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA COMMUNE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité du protocole de gestion du temps de travail tel qu'annexé respectant la mise en œuvre des 1607 heures à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

23 votes pour.

**8/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN « RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE ET D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES »**

*Rapporteur : M.A ALTIER.*

Accord unanime pour la signature de la convention relative au service commun réseau de lecture publique et d'enseignements artistiques telle qu'annexée.

23 votes pour.

**9/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN « ACTIONS JEUNESSE »**

*Rapporteur : M.A ALTIER.*

Approbation à l'unanimité pour la signature de la convention relative au service commun « Actions Jeunesse » telle qu'annexée.

23 votes pour.

**10/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MISE A DISPOSITION DE MME AYRAL FLORENCE A LA CCRLP**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour renouveler la convention de mise à disposition de Mme AYRAL Florence entre la Commune et la Communauté des Communes Rhône Lez Provence, à raison de 250 heures du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022.

23 votes pour.

**11/CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF ET MSA**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité pour signer la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA.

23 votes pour.

**12/AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'ECO PATURAGE SUR LE SITE DE L'ILE VIEILLE**

*Rapporteur : J.LEBEGUE.*

Accord unanime pour signer l'avenant de la convention pluriannuelle d'éco pâturage sur le site de l'île vieille entre la commune et M Jean-Noël LAFITTE tel qu'annexé.

23 votes pour.

**13/CONVENTION 2022 AVEC LA FONDATION « 30 MILLIONS D'AMIS »**

*Rapporteur : J.LEBEGUE.*

Approbation à l'unanimité pour le renouvellement de la convention avec la fondation 30 millions d'amis relative à l'identification et à la stérilisation des chats errants et la participation financière à hauteur de 50% des frais cités dans la limite de 875€ à la charge de la fondation 30 millions d'amis.

23 votes pour.

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Présence d'une personne sans domicile fixe le long de la nationale 7.
- État de la route desservant la carrière Pradier à la ZAC du Millénaire.

La séance est levée à 19h45.

Fait à MONDRAGON, le 14 décembre 2021

**Le Maire,  
Christian PEYRON.**

**Le Secrétaire de séance,  
Patrice CHARLES.**